

6 -6 Plans des périmètres fournis à titre indicatif

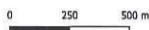
PROJET DE PLU ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal LE :	PROJET DE PLU soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du :	PLU APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal LE :
date : 17-18e	Phase : ARRÊTÉ	Échelle : 1/ 10 000°

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

33 rue Eschou
33009 BORDEAUX
Tél : 05 56 20 10 70
Email : contact@agenceurbanisme.fr



- Périmètre à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain défini par les articles L211-1 du Code de l'Urbanisme
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre soumis à prescription d'isolement acoustique par arrêté préfectoral
- Recul des constructions au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme



Liste zone archéologique

- 1 - Le Bourg, église Saint-Pierre : église, cimetière, Moyen Age
- 3 - Romefort : enceinte de terre médiévale
- 4 - Saint-Genès : Motte castrale, maison forte, chapelle, cimetière, Moyen Age
- 5 - Barreau : chapelle et cimetière, Moyen Age, occupations néolithique, Age du Bronze, Moyen Age
- 6 - Moulin de Tiquetorte : moulin, Moyen Age
- 7 - Château Citran : motte castrale, Moyen Age
- 8 - Saint-Raphaël, chapelle Pey-Berland : chapelle, habitat religieux, Moyen Age

